



Michel Dantin

Maire de Chambéry

Député Européen

MD/DS

Chambéry le 6 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous rassurer quant aux fausses informations circulant sur le devenir du boulevard de la colonne et que vous avez bien voulu porter à ma connaissance. En effet, le projet en cours de finalisation à l'issue d'une co-construction avec la population ne prévoit pas, comme il l'est indiqué dans les tracts qui circulent, la suppression de l'ensemble des platanes du boulevard.

Pour rappel des éléments de contexte, la concertation menée sur le boulevard de la colonne a été réalisée bien en amont du projet. En effet, dans un premier temps de nombreuses réunions de concertation auprès d'une commission ad hoc constituée de personnalités qualifiées et d'habitants ont permis de déterminer l'ouverture du boulevard à la circulation entre l'avenue Général de Gaulle et la rue Guillaume Fichet. Alors que certaines voix s'élevaient contre cette décision, je n'ai pas hésité à questionner la pertinence de mon choix en demandant une étude complémentaire qui a affirmé que ce choix était bien le meilleur.

Dans une seconde phase, un questionnaire disponible en ligne et en version papier interrogeant les envies en termes d'usages et de paysages pour les chambériens et usagers de la ville pour ce secteur a été réalisé. Ce questionnaire a reçu 1412 réponses permettant de rédiger, sur cette base uniquement, le cahier des charges remis à des étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon pour lesquels ce travail était le projet de fin d'études. Je tenais à offrir l'opportunité à ces futurs jeunes professionnels de bénéficier d'une expérience leur permettant de faire preuve de leur talent et de leur dynamisme tout en enrichissant notre ville d'un regard neuf et neutre. Ainsi, la valorisation de la jeunesse par la confiance qui lui est portée est pour moi une des responsabilités de la collectivité à laquelle je tiens particulièrement.

C'est au sein de l'atelier du boulevard, lieu éphémère de rencontre, d'échanges et de production d'idées, que ces jeunes urbanistes ont accompagné la population chambérienne pour imaginer et dessiner trois scénarios d'aménagement du secteur du boulevard de la colonne. Afin d'aller jusqu'au bout de l'inclusion de cette démarche de participation citoyenne au processus de décision, j'ai demandé qu'un vote soit réalisé auprès de la population pour lui permettre de déterminer le projet qui serait mis en œuvre pour un boulevard qui lui ressemble. Le scénario du parc urbain a recueilli plus de 74% des suffrages pour un nombre de votants supérieur à 1600.

Alors que ce scénario se positionne comme un réel poumon vert en continuité du parc du Verney, il semble qu'il ait été utilisé par certains pour provoquer un émoi particulier quant à l'abattage présumé de l'ensemble des platanes du secteur

.../...

Ce scénario s'intègre complètement dans une logique de développement urbain raisonné et propice à la biodiversité. Il est vrai que les espaces verts sont un élément essentiel du bien-être en ville, en atteste la place du palais de justice qui par sa minéralisation excessive n'offre pas un lieu de vie agréable et représente un exemple typique d'aménagement qui n'est profitable ni à la préservation et la valorisation de la biodiversité en milieu urbain ni à la qualité du lien social, point sur lesquels je suis particulièrement attentif.

En effet, les questions environnementales et de développement durable sont présentes dans l'ensemble des politiques publiques que nous menons, tant dans le travail autour de la qualité de l'air que par notre engagement en faveur des mobilités durables, de la transition énergétique, du développement de vergers publics et d'un parcours nature, de notre engagement dans la démarche zéro pesticide, de la priorité donnée aux produits locaux et bio pour la restauration scolaire etc.

Il est vrai que l'abattage d'un certain nombre de sujets se révélera nécessaire et incontournable. En effet, un bon nombre d'entre eux présentent un état qualifié de moyen à mauvais. Aussi, ces arbres représenteront donc dans un temps plus ou moins long un réel danger pour la sécurité publique. De plus, ces arbres ont été plantés de façon trop rapprochée, ce qui d'une part empêche leur bonne croissance et santé, et d'autre part fait qu'ils se sont solidarisés par des racines peu profondes faisant courir un risque de chute.

Il est donc bien entendu convenu de conserver le maximum de platanes sur le secteur, à condition que leur état soit satisfaisant, tout en y intégrant de nouvelles essences plus adaptées à l'environnement urbain et plus résistants aux évolutions climatiques que nous connaissons. C'est dans cet esprit-là que le scénario de « Parc urbain » a été décliné et ses grandes orientations définies. En effet, il a toujours été convenu que ces scénarios donnaient l'esprit du projet mais ne contractualisaient pas par son simple visuel la teneur de ce qui le composerait.

Aussi, j'insiste sur le fait qu'il n'est pas envisagé d'abattre massivement les platanes du boulevard de la colonne.

Enfin, le bureau d'études de la Ville travaille actuellement, comme il l'avait été convenu, sur l'avant-projet définitif d'aménagement. Si jusque-là la concertation mise en œuvre était volontariste et dirigée vers la co-construction de notre part, l'avant-projet sera quant à lui soumis à la concertation légale à la rentrée. Je vous invite vivement à venir vous y exprimer et donner votre avis afin que l'aménagement du secteur soit une réussite pour tous.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.



Michel Dantin